

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Aux P'tits Amours Inc.	Numéro de permis 2014734	Date d'inspection Le 05 janvier 2021	
Nom de l'établissement Garderie aux P'tits Amours Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7070	
Adresse 65 rue LaPlante Est Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite fait à l'établissement pour une inspection de surveillance. Lors de mon arrivée les enfants mangeaient leurs dîner, par la suite les tous petits se sont préparés pour la sieste et les 4 ans sont allés jouer dehors.
 -Le ratio fut respecté lors de la visite.
 -Des activités de bricolage, collage et peinture sont évidentes dans les salles de classe. Des portfolios sont présents pour chaque enfants. Des cahiers de communications ont été montés pour faciliter la communication avec les parents.
 -Le matériel est varié et en quantité suffisante, le choix du matériel est fait en fonction des intérêts des enfants toujours en suivant le restrictions de la santé publique en lien avec la COVID.
 -Lors de ma visite j'ai observé que l'autonomie chez les enfants quand vient le temps de se vêtir pour aller jouer à l'extérieur est hautement encouragée.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 janvier 2021

Date

original signé par
Marie-Christine Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 janvier 2021

Date